

	Férolles-Attilly, le 16 octobre 2009
---	--------------------------------------

TRAVAUX D AMENAGEMENT

Les travaux de réalisation des bassins écrêteurs de crues entre Férolles et Attilly, sous maîtrise d'ouvrage du S.I.A.R. (Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon) commencent.

Afin de préserver la sécurité des usagers et la propreté de nos rues, il a été décidé de ne pas autoriser les transports de matériaux issus du chantier par la ruelle Barrot, la Grande rue et la rue de la Montagne.

Pour permettre aux engins d'emprunter l'itinéraire alternatif qui leur est imposé, le chemin dit du petit parc, allant du haut de la rue de la montagne jusqu'à la ruelle barrot va être renforcé dans sa structure.

Ce chemin sera donc impropre à la circulation pendant la durée de sa réfection, et nous vous invitons à ne pas l'emprunter pendant la durée des travaux de création des bassins, pour des raisons évidentes de sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Mairie,